

punitions corporelles, *au grand moyen*. C'est ce dernier qui est presque le seul employé dans les écoles anglaises, et l'on s'en trouve très-bien. Cependant, je ne conseillerais pas de s'en servir avant d'avoir essayé tous les autres. Il faut bien se persuader aussi que tous les enfants n'ont pas la même aptitude pour l'écriture, et qu'il en est dont les dispositions naturelles sont très-heureuses, et d'autres auxquels la nature a refusé ses dons. Ainsi, les progrès seront plus lents et plus difficiles chez les derniers que chez les premiers ; et, dans tous les cas, il faut savoir faire la part des circonstances.

Maintenant, messieurs, que nous avons vu l'importance de bien employer le temps consacré à l'écriture, et les moyens à prendre pour vaincre les nombreuses difficultés que l'on rencontre dans l'enseignement de cette branche, examinons rapidement les procédés qu'il faut suivre pour y réussir.

L'ordre le plus parfait est nécessaire au fonctionnement général d'une école bien tenue ; mais il doit présider plus spécialement à l'enseignement de la calligraphie : c'est pourquoi chaque chose doit se faire en un temps marqué. Il serait avantageux, même indispensable, d'avoir dans chaque école une armoire pour y mettre les cahiers. Dans les écoles qui en sont privées, le maître devrait insister auprès des commissaires pour en faire faire une.

L'heure de la leçon arrivée, le maître doit donner aux enfants au moins cinq minutes pour s'y préparer. Il doit faire distribuer les cahiers par quelques moniteurs nommés à cette fin ; puis il devra donner un premier signal pour avertir les élèves de cesser tout autre travail et se tenir prêts pour cette nouvelle occupation ; cinq minutes après, il donne un second signal et tous les enfants doivent commencer et ne pas perdre un seul instant jusqu'à la fin de la leçon. Le maître, de son côté, doit exercer une surveillance des plus vigilantes pendant tout ce temps, et s'assurer que chacun fait son devoir. Mais cette surveillance doit être à la fois générale et individuelle, c'est-à-dire qu'il doit avoir l'œil sur toute la classe tandis qu'il observe chaque élève en particulier. Il doit aussi leur faire mettre leur papier bien droit devant eux — leur faire tenir leur plume comme elle doit être tenue, ce qui n'est pas toujours très-facile, car il y a beaucoup d'enfants qui se trouvent à la gêne dans la position que le maître leur fait garder pendant qu'ils écrivent, et qui profitent des moments où il dirige son attention d'un autre côté, pour se mettre à leur aise au détriment de leurs cahiers. — Il est bon aussi de voir s'ils commencent et finissent leurs lettres comme il le faut ; scu-

vent le maître devra tracer lui-même ces mêmes lettres sur le tableau noir ; c'est encore aussi par ce moyen-là qu'on apprend aux enfants à faire les liaisons convenables.

Les progrès en calligraphie peuvent aussi dépendre des circonstances où se trouve l'instituteur, de la qualité du matériel de l'école, du nombre des élèves et de la difficulté de se procurer des cahiers convenables. Il y a des écoles où les tables sont disposées de telle sorte, qu'il est impossible à l'instituteur de surveiller tous ses élèves pendant qu'ils écrivent. Dans un cas semblable, il devra examiner les cahiers l'un après l'autre, à la suite de la leçon, et faire à chaque élève, en particulier, les remarques qu'il jugera à propos.

On a prétendu, a dit encore M. Cloutier, que le maître pouvait très bien surveiller une classe d'écriture et faire en même temps une classe de lecture, de grammaire, d'arithmétique, etc. Mais on se souvient du proverbe : "qui trop embrasse, mal étreint," et c'est assurément ici qu'il a son application dans toute la force du terme.

L'idée de faire marcher plusieurs classes à la fois est très-louable ; c'est même la méthode dont tout instituteur intelligent doit se servir, s'il veut avoir du succès dans l'enseignement ; mais elle est impraticable en calligraphie, surtout si l'on tient à faire faire bien les choses. Comment, en effet, l'instituteur saura-t-il si ses élèves mettent en pratique les préceptes qu'il leur a donnés, quand toute son attention sera dirigée d'un autre côté ? La chose me paraît complètement impossible."

Un vif et intéressant débat, auquel prirent part M. le Principal, M. le Président, M. Lafrance, M. Cloutier, M. N. Lacasse, M. Tardif et quelques autres, — s'éleva alors sur le sujet de discussion, et occupa l'assemblée jusqu'à quatre heures et demie de l'après-midi. L'espace nous manque pour en donner une analyse un peu étendue ; nous en rendrons compte prochainement dans un article qui aura pour titre : *Résumé historique des travaux de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Laval, depuis son établissement jusqu'à 1864.*

Réponses aux programmes de Pédagogie et d'Agriculture, par le Rév. M. J. Langevin, Ptre.

La 2^e édition de cet ouvrage vient de paraître et est maintenant en vente. Prix : 25 centins.

Cette brochure, qui contient 50 pages, renferme les réponses à toutes les questions qui peuvent être posées par les membres d'un bureau d'examineurs, sur la Pédagogie et